

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Situation météorologique

Situation pluviométrique

Durant cette décade, les pluies se sont essentiellement limitées à l'Est et au Sud du pays.

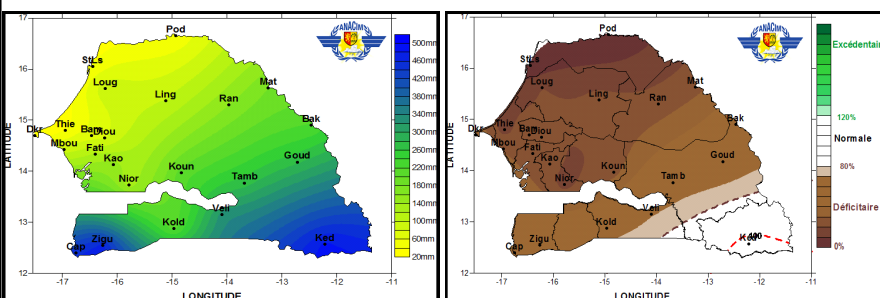
Dans le Nord, les départements de Podor et Matam ont été exceptionnellement arrosés durant la journée du 07 août avec des hauteurs journalières significatives à Aéré Lao (40mm), Kanel (30.2mm).

Dans les autres localités du Nord, Centre et Ouest, aucun pluie n'a été enregistrée durant la décade. Cette situation a entraîné l'épuisement des stocks d'eau dans le sol.

A l'Est, les cumuls ont varié entre 7.2 mm à Goudiry et 67.7 mm à Kédougou.

Dans les régions de sud, le régime pluviométrique a connu une nette baisse avec des cumuls de la période variant entre 0.2 mm à Kolda et 38.6 mm à Ziguinchor.

Les cumuls saisonniers vont de 0 mm à Podor et Saint Louis à 568 mm à Kédougou. La situation est restée globalement déficitaire sur le pays exceptée la région de Kédougou où elle est normale.



Perspectives de la deuxième décade d'août 2019

Des épisodes pluvieux seront notés dans les régions Sud (Ziguinchor, Sédhio, Kolda et Kédougou), Centre-sud (Kaolack, Kaffrine et Kougheul), Est (Tambacounda, Goudiry et Bakel) et Nord-est (Matam, et Ranérou) du 17 au 19 août 2019.

Sur les régions Centre-ouest (Dakar, Thiès, Mbour, Fatick, Diourbel) et Nord-ouest (Louga, Linguère, Saint-Louis, Podor), les risques de pluies seront plutôt faibles durant la dite période.

Par ailleurs, dans la zone Sud, des pluies d'intensités variables y seront quotidiennement notées à partir du 15 août 2019.

Sommaire

- **Météo:** Pluies essentiellement limitées à l'est et au sud du pays
- **Hydrologie:** Niveau des cours d'eau à la baisse
- **Agriculture:** Flétrissement des cultures dans le Centre ouest, suite à la longue pause pluviométrique
- **Situation phytosanitaire:** Apparition de la chenille légionnaire d'automne dans le département de Kaffrine
- **Situation pastorale:** Pâturages inexistant au nord et au centre
- **Situation des marchés:** Amélioration de l'offre en céréales dans les marchés suite au déstockage pour préparer la fête de Tabaski.

Stations	Cumul au 10 Août		
	2019	2018	Normale
Saint Louis	0.0	41.8	66.4
Podor	0.0	49.4	75.3
Matam	34.6	183	153.9
Ranérou	34.0	159.5	171.2
Louga	15.5	121.9	91.0
Linguère	38.1	101.6	158.6
Diourbel	32.2	91.9	159.7
Bambey	50.4	73.3	171.2
Thiès	22.1	38.4	143.2
Mbour	39.9	90.7	150.3
Dakar Yoff	38.2	23.4	94.1
Fatick	46.7	210.7	200.0
Kaolack	49.3	156.4	229.3
Kaffrine	68.7	242.5	247.2
Kougheul	85.8	229.6	322.1
Nioro du Rip	105.9	186.4	327.6
Tambacounda	180.1	295.8	325.6
Goudiry	140.7	308.3	276.1
Bakel	127.5	226.5	232.5
Kédougou	568.0	524.2	554.1
Kolda	314.1	252.3	488.9
Sédhiou	243.5	401.2	488.9
Vélingara	227.0	377.9	385.3
Ziguinchor	277.5	550.9	534.0
Cap Skirring	224.2	623.4	498.0

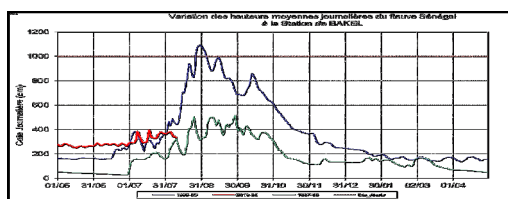
Situation hydrologique

Le niveau des cours d'eau est en baisse sur les principaux cours d'eau du pays, et inférieur à ce qui a été observé en 2018 à l'exception du fleuve Gambie à Gouloumbou.

Bassin du Fleuve Sénégal

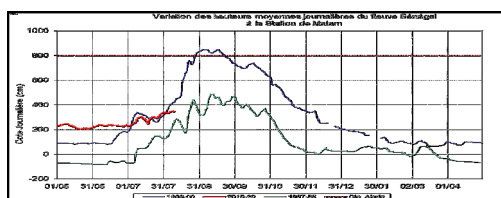
Station de Bakel

Le niveau est en baisse continue pendant toute cette décade, Le maximum moyen journalier est de 379 cm au 1^e août 2019. Il était de 634 cm le 1^e août 2018.



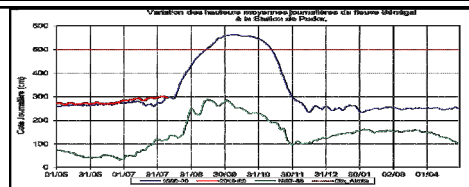
Station de Matam

Le niveau du fleuve a varié en dents de scie. Mais à partir du 5 août une légère hausse a été amorcée. Le maximum moyen journalier est de 348 cm le 7 août 2019. Il a été de 539 cm le 2 août 2018.



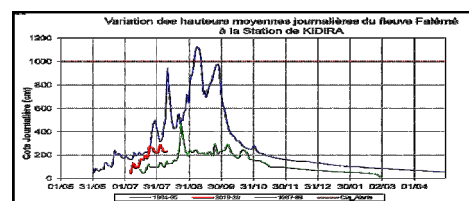
Station de Podor

Le niveau du fleuve a été en hausse jusqu'au 6 août avant d'entamer une baisse. Le maximum moyen journalier était de 302 cm du 4 au 6 août 2019. Il a été de 339 cm les 5 et 6 août 2018.



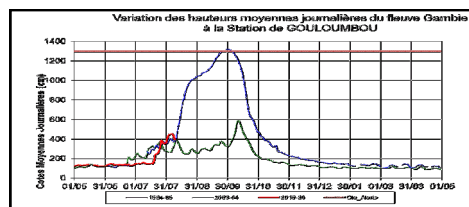
Bassin de la Falémé station de Kidira

La hausse entamée la décade précédente par le niveau du fleuve s'est prolongée pendant cette décade jusqu'au 3 août 2019. Une baisse a alors été amorcée pour le reste de la décade. Le maximum moyen journalier a été de 287 cm le 3 août 2019 contre 459 cm le 10 août 2019.



Bassin du Fleuve Gambie: Station de Gouloumbou

La hausse du niveau du fleuve en cours lors de la dernière décade s'est poursuivie durant la première partie de cette présente décade. La hauteur moyenne journalière maximale est de 451 cm le 5 août 2019. Elle a été de 329 cm le 10 août 2018.



Situation agricole

I. Introduction

Les mises en place et les cessions des intrants (semences, engrais) qui ont démarré dans la 2^e et 3^e décade de mai se poursuivent, notamment pour les semences de **niébé**, de **maïs**, de **sorgho**, de **fonio** et d'**engrais** subventionnés par l'Etat, tandis que pour l'arachide, les mises en place tirent vers la fin. A la troisième décade du mois juillet, les semis en humide et les opérations de sarclo-binages se poursuivent.

II. Dynamique des semis

A **Fatick**, le mil souna est au stade 7 feuilles. Le maïs, le sorgho, le niébé sont au stade 3-5 feuilles. L'arachide est en début floraison. Les opérations culturales

tournent autour du sarclo-binages, de l'épandage d'engrais 15-10-10 pour le mil et 6-20-10 pour l'arachide. Le riz pluvial est en période de semis direct sur le plateau, mise en place de pépinières. Le riz pluvial est au stade végétatif et les rizières sont en train d'être labourées.

Dans la région de **Kaolack**, le mil est au stade début tallage (semis à sec), plantule (semis en humide). L'arachide est au stade plantule. Le maïs est au stade plante 15 à 20 cm de hauteur (semis en humide au 29 juin), plantule (deuxième semis en humide, à partir de 25 juillet). Le sorgho est au stade plantule.

A **Kédougou**, le maïs est au stade de formation du

Situation agricole (suite)

deuxième nœud. Le sorgho est au stade de deuxième de nœud. Les travaux sont le labour-sarclage-binage-fertilisation minérale. Le riz est au stade de début tallage. Le fonio est au stade de tallage. L'arachide est au stade semis-levée 4-5 feuilles. Le coton est au stade plantule.

A **Matam**, la faible pluviométrie plombe l'état d'évolution des cultures pluviales.

L'arachide est au stade plantule pour les semis en humide de la première vague de pluies (30 juin et 26 juillet 2019), levée, plantule pour les semis de la vague du 25 juillet. Le mil, le niébé, le maïs et le sorgho sont au stade plantule, levée, plantule. La première vague de semis concerne principalement le département de Rannér.

Pour les deux autres départements, les semis ont démarré après les pluies du 24/25 juillet.

Dans le **Sédhiou**, le mil souna, l'arachide, le maïs de case et le riz sont au stade de plantule. La dernière vague de semis de riz a repris avec les quantités de pluies reçues de cette semaine. Le labour et l'entretien des cultures se poursuivent aussi.

Pour les semis de la deuxième et troisième décade de juillet, les cultures de maïs, de l'arachide et du riz sont au stade levé.

Dans la région de **Tambacounda**, la situation des cultures est critique dans plusieurs zones qui n'ont pas encore reçu de la pluie depuis la pause du 31 juillet. Les cultures sont à l'état de flétrissement.

Situation phytosanitaire

I. Oiseaux granivores

Au niveau de Colonat, Ronkh et Diama où le riz est en récolte, les oiseaux granivores se font toujours ressentir par leur présence dans les rizières. Des traitements par contact direct sur dortoirs et à la dérive sur couloirs de passage ont été effectués au niveau des périmètres rizicoles de Gnith, Kheune et Fourarate. Un total de 45 L de produit UL ont été pulvérisés en 09 sorties dans la zones.

II. Iules

Dans le département de Mbacké, surtout à Mbadiène, Darou Salam, Kamadou et Toubamboul (**Arrondissement de Kaél, Commune de Toubamboul**), la présence de iules a été noté sous les arbres à une densité moyenne de 40 individus par arbre et aucun dégât n'a été signalé sur les cultures.

Par ailleurs, dans la **Commune de Ndioumane, Arrondissement de Kaél**, des centaines d'iules, sous les arbres (des centaines d'individus et la densité des arbres variant de 10 à 30 arbres par hectare), ont été observées à Loumbel Sayé. Et sur les cultures, des dégâts sévères sont notés à une densité de 05 iules en moyenne par plant d'arachide en germination. Les superficies infestées ont été évaluées à 100 ha. Des dispositions ont été prises pour faire face à cette infestation en mettant en place 5 sacs de poudre (Pyrical 5% PP), du produit UL et un UPV dans la zone.

Sur les 100 ha infestés par les iules à Loumbel Sayé, 30 ha sont déjà traités dont 20 ha par UPV avec du Pyrical 240 UL et 10 ha par CLV avec du Pyrical 240 UL en appât empoisonné. Les traitements sont en cours.

III. Chenille Légionnaire d'automne

La chenille légionnaire d'Automne (*Spodoptera frugiperda*) a été découverte sur le maïs (phase végétative 5 à 7 feuilles) à Dankou (**Commune de Diamagadio, Arrondissement de Katakél, Département de Kaffrine**) sur une surface d'un (1) hectare ; à Sinthiou Baka (**Commune de Diamagadio, Arrondissement de Katakél, Département de Kaffrine**) sur une surface de deux (2) hectares et à Katakél (**Commune de Katiotte, Arrondissement de Katakél, Département de Kaffrine**) sur une surface d'un (1) hectare aussi. Le pourcentage de plant de maïs attaqué la chenille légionnaire (1 individu par plant attaqué) est inférieure à 10% et reste négligeable pour le moment. Un suivi régulier sera fait sur les champs infestés.

IV. Autres ravageurs

Les sauteriaux sont aussi présents avec de faibles densités d'ailés en diapause imaginaire (CST, OCA) dans le **département de Kaffrine** avec des densités inférieures à 1 individu au m² au niveau des jachères. Des larves (L₁) d'*Oedaleus senegalensis* (OSE) sont observées sur le mil avec des densités faibles aussi à Nganda (**Département de Kaffrine**),

Situation pastorale

I. Etat des pâturages

Les pâturages sont inexistantes dans la zone nord, presque nus pour une grande partie de la zone centre. Les quelques rares herbes qui ont survécu à la pause pluviométrique ne sont pas accessibles aux grands ruminants et aux équidés. La situation est devenue très critique. Dans la partie sud du pays les animaux commencent à profiter du tapis herbacé.

2. Etat d'embonpoint du cheptel

L'état d'embonpoint des animaux se détériore de plus en plus.

3. Abreuvement du bétail

L'abreuvement du bétail, quant à lui, ne pose aucun problème spécifique, et se fait correctement. Il s'effectue présentement au niveau des ouvrages hydrauliques permanents (puits et forages).

4. Mouvement du bétail

Dans la région de Kaffrine, on note la présence de transhumants en provenance des régions de Louga, Saint-Louis, Matam. Fatick et Thiés. Une bonne partie des troupeaux venant de l'Ouest du pays traverse le département de Malem Hodar en direction de la région de Tamba. L'amorce de retour des transhumants des régions de Louga et St Louis notée s'est nettement ralentie.

Un nombre important d'animaux se trouvent dans le ranch de Doly qui dispose de peu de pâturage.

5. Situation zoo sanitaire

Aucun foyer n'a été déclaré durant la décade.

Situation des marchés

I – Approvisionnement des marchés

La 1^{ère} décade du mois d'août 2019, correspondant aux préparatifs de la fête de Tabaski, a été caractérisée essentiellement par les transactions portant sur les petits ruminants (ovins, caprins) et les légumes de grande consommation. Toutefois, il a été observé une amélioration des offres céréalières dans les marchés consécutifs aux déstockages des producteurs pour faire face aux dépenses liées à la Tabaski (habits, ovins).

Les marchés hebdomadaires et plusieurs points de vente ont été inondés d'ovins locaux et étrangers.

II - Marchés ruraux de collecte

Les prix au **producteur des céréales locales sèches** se sont établis à : **195 F CFA/kg** (mil), **225 F CFA/kg** (sorgho), **170 F CFA/kg** (maïs). Les comparaisons indiquent que seul du mil a enregistré une variation significative de **+19%** par rapport à son niveau de la même décade 2018.

Les prix au **producteur des légumineuses** s'affichent comme suit : **740 F CFA/kg** (niébé), **240 F CFA/kg** (arachide coque), **465 F CFA** (arachide décortiquée). Les prix des produits de rente, pratiqués au cours de la 1^{ère} décade d'août 2019, sont supérieurs à leurs niveaux de toutes les périodes de référence. Les variations sont faibles (**-3%** à **+5%**) par rapport à la décade écoulée et importantes par rapport à la même décade 2018 : **+51%** (niébé), **+32%** (arachide coque), **+26%** (arachide décortiquée).

III. Marchés de consommation

Les **prix de détail des céréales locales sèches** s'affichent à : **225 F CFA/kg** (mil souna), **255 F CFA/kg** (sorgho), **200 F CFA/kg** (maïs). Les variations notées s'établissent comme suit : **-6%** (maïs) par rapport à la décade antérieure, **+10%** (mil), **-10%** (sorgho), **-5%** (maïs) par rapport à la même décade 2018.

Les prix des céréales importées (riz non parfumé, maïs) sont demeurés relativement stables par rapport à toutes les périodes de comparaison.

Les prix de détail par kilogramme des légumineuses se situe à : **855 F CFA** (niébé), **280 F CFA/kg** (arachide coque), **535 F CFA** (arachide décortiquée). Les variations observées indiquent, une augmentation de **+12%** (niébé) et des diminutions pour l'arachide : **-16%** (coque), **-8%** (décortiquée) au cours des deux dernières décades et des hausses annuelles importantes : **+40%** (niébé), **+12%** (coque), **+15%** (décortiquée).

Les prix de détail des légumes locaux s'affichent comme suit : **430 F CFA/kg** (oignon), **480 F CFA/kg** (pomme de terre). Ces prix se sont renchérissés par rapport à leurs valeurs de la décade précédente suite à l'accroissement significatif de la demande.

Les prix moyens par tête du bétail s'élèvent à : **375 000 F CFA** (bovin), **117 000 F CFA** (ovin), **36 000 F CFA** (caprin). Il a été observé une hausse significative du prix des ovins du fait de la forte demande et de la qualité de la plupart des sujets proposés à la vente.

Situation des marchés (suite)

IV – Perspectives

La 2^{ème} décade du mois d'août 2019, correspondant au lendemain de la fête de Tabaski, serait marquée par une morosité des marchés hebdomadaires.

RECOMMANDATIONS

Au vu de la configuration de la saison des pluies, le GTP recommande de:

- Appuyer les éleveurs en aliments bétail pour faire face au déficit de fourrage
- Inciter les éleveurs à limiter l'élagage abusif des arbres pour le pâturage aérien
- Renforcer la mise en place et la maintenance des ouvrages hydrauliques pour faciliter l'accès à l'eau pour le bétail
- Mettre en place les variétés à cycle court (mil, arachide, maïs ...) pour permettre aux cultures de boucler leur cycle
- Inciter le choix des spéculations à cycle court (niébé, pastèque, béref) dans le nord et le centre ouest du pays

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Créé dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Direction de l'Agriculture, Direction Gestion et Planification Ressources en Eau, Direction de la Protection des Végétaux, Direction Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, SECNSA, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fonds et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Santé Publique, DPVE et à la presse...